

Excusés : Patrick LE DENMAT, Claude POUSSET (pouvoir à Alain GUILLOT)

En hommage à Robert DALTROFF, décédé le 4 novembre dernier, les conseillers observent une minute de silence. Investi dans la vie communale de 1947 à 1983, Robert fut conseiller municipal et adjoint.

TRAVAUX

Le conseil examine le programme des travaux prévisionnels 2013 qui s'établit comme suit :

● La Clairière :

Electricité :

Suite au contrôle réglementaire effectué dans le bâtiment courant octobre par la société VERITAS, des travaux sont à prévoir pour corriger certains défauts relevés sur nos installations, notamment les blocs de sécurité placés dans les dortoirs.

Gaz :

Un second contrôle effectué par le bureau VERITAS impose également une mise aux normes du réseau d'alimentation en gaz de la cuisinière nécessitant la pose de robinets de coupure à l'extérieur et à l'intérieur de la cuisine.

Afin de répondre à ces demandes de mise en conformité, le conseil donne son accord pour que des devis soient demandés aux artisans qui interviennent habituellement dans ces domaines, à savoir l'entreprise GARROT pour l'électricité, l'entreprise ROSSI pour le gaz.

● Monument aux Morts :

Le maire propose aux conseillers de procéder à la rénovation du monument sur lequel les noms des soldats morts pour la France s'effacent sous l'effet de l'érosion de la pierre. Les conseillers acceptent la proposition et chargent le maire de solliciter des devis auprès des entreprises spécialisées.

● Mare de Prairay :

Les roseaux ont envahi progressivement la mare et les pousses de frêne colonisent les abords. Afin de redonner à cet endroit un aspect paysager agréable, le conseil envisage l'arrachage des roseaux et la coupe des arbustes envahissants. En fonction du niveau de l'eau, ces travaux pourraient avoir lieu au printemps, si la saison n'est pas trop pluvieuse. Pour cette opération « grand nettoyage », toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

Les informations concernant ce rendez-vous seront transmises lorsque la date sera fixée.

● Voirie et Chemins

La commission s'est réunie le 26 septembre 2012 pour faire le point des différents travaux d'élagage. Ils seront réalisés avec le lamier en bordure des routes goudronnées et avec le broyeur pour les chemins ruraux.

L'entretien des trous sur les chemins s'effectuera au printemps, après la période de chasse et l'exploitation forestière actuelle.

SECOURS ET SOINS - FORMATION

Suite au groupement d'achat proposé par la Communauté de Communes du Pays de Saint Seine (CCPSS) au printemps dernier, la commune vient d'acquérir un défibrillateur.

.../...

Après avoir réfléchi sur l'emplacement le mieux approprié, le conseil décide de sa mise en place sous le petit préau de l'école, à droite, lorsque l'on rentre dans la cour de La Clairière. L'installation aura lieu prochainement.

A l'initiative de la CCPSS, des sessions de formation au défibrillateur seront programmées avec les pompiers de Saint-Seine-l'Abbaye. Il est important d'avoir, dans chaque commune, le maximum de personnes connaissant le fonctionnement de cet appareil ainsi que les premiers gestes à effectuer.

La municipalité propose à chacun(e) une formation au défibrillateur dont le coût sera pris en charge par celle-ci. Les habitants de Francheville et Prairay intéressés par cette formation sont priés de se faire connaître rapidement au secrétariat de mairie, soit par téléphone au 03.80.35.07.78., soit en se présentant à la permanence du mercredi ou du samedi.

FETES ET CEREMONIES

● Cérémonie du 19 mars 1962 :

Le président de la FNACA, Paul Choublier, a sollicité le maire pour que la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie soit célébrée à Francheville le 19 mars 2013.

Le conseil répond favorablement à cette demande.

● Vœux de la Commune :

Le maire propose de fixer dès maintenant la date de cette cérémonie. Sachant que la Communauté de Communes réunira les élus pour les vœux le vendredi 11 janvier en fin d'après-midi, la cérémonie à Francheville se déroulera samedi 12 janvier 2013 à 17 h. Une invitation sera adressée à chaque foyer en fin d'année. D'ores et déjà, reprenez cette date !

DIVERS

● Eclairage public :

Parmi les travaux envisagés début 2012 figurait l'extension de l'éclairage public au hameau de Prairay et à Francheville. La mise en place des candélabres a été réalisée récemment à la grande satisfaction des riverains (rue des Beaux Verds et chemin des Combes à Prairay, rue de la Grand Vie à Francheville).

● Inscription sur la liste électorale :

La date limite pour s'inscrire sur la liste électorale est fixée au 31 décembre 2012.

Nous conseillons aux personnes qui souhaiteraient s'inscrire à Francheville, de ne pas trop tarder. Les inscriptions sont prises lors des permanences de mairie, un formulaire type vous sera remis.

● Appartement communal :

Un des deux appartements de la commune est libre à la location. C'est un T4 situé au premier étage de la mairie. Il offre une surface de 85 m2 et son loyer est de 500 euros mensuel, plus 60 euros de charges.

● Ouverture d'un cabinet paramédical à Saint-Seine l'Abbaye :

Un nouveau professionnel de santé s'est installé à Saint-Seine-l'Abbaye.

Une podologue/pédicure exercera donc à partir du 3 janvier prochain au n°4 de la rue Carnot .

Il s'agit de Leslie Lheureux qui habite avec son compagnon et leur fils à Francheville.

● Nuisances sonores

Pour veiller à la tranquillité de chacun, nous vous remercions de continuer à respecter les horaires d'utilisation des appareils de bricolage et jardinage tels qu'ils sont définis dans l'arrêté préfectoral de juin 1999 (Cf. CRCM n°2 d'avril 2011) :

- jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

- **Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Seine CCPSS** :

Le conseil communautaire s'est réuni lundi 12 novembre à 19 h à Pellerey. Les délégués ont pris connaissance des différents dossiers présentés par les responsables des commissions.

Commission Développement Economique : **ZAE de Cestres** : les travaux vont débuter la semaine prochaine pour l'aménagement de la station-service. Si les conditions climatiques sont favorables, son ouverture pourrait avoir lieu en janvier.

Commission Sociale : des cours de natation ont été proposés aux enfants de 5 à 15 ans. Ils ont débuté le 14 novembre et les dix séances prévues s'échelonneront jusqu'au 6 février 2013. Le tarif a été fixé à 190 euros pour les dix séances et plusieurs points de ramassage ont été prévus pour couvrir tout le territoire de la communauté de communes : Lamargelle, Pellerey, Poncey, Bligny, Saint-Seine, Cestres et Val-Suzon. Renseignements auprès de Anne-Laure Sommant à la Communauté de Communes (03.80.35.07.51).

Commission Environnement : la commission organise deux réunions à destination des exploitants agricoles (20/11) ainsi que des artisans et auto-entrepreneurs (22/11). Ces réunions ont pour but d'informer sur la mise en place d'une redevance "Ordures Ménagères" pour ces catégories professionnelles, jusqu'alors non soumises à cette contribution, alors qu'elles utilisent, dans le cadre de leurs activités, les services mis à disposition (déchetterie, point d'apport volontaire, ramassage des poubelles).

Natura 2000 : en partenariat avec la CCPSS et l'ONF, la commune de Curtil-Saint-Seine a mis en place un ilot de sénescence sur une parcelle boisée de 1 hectare sur son territoire. Les objectifs sont multiples, tant pour le maintien de la biodiversité animale et végétale, que pour l'élaboration de bonnes pratiques environnementales.

Commission Travaux : pour relancer le projet de construction de vestiaires sur le terrain de foot de Chanceaux, le bureau de la CCPSS a décidé de réaliser une maîtrise d'œuvre interne et de contacter des entreprises spécialisées en construction modulaires et en ossature bois.

Commission Animation, Culture et Tourisme : trois chemins de randonnées (Le sentier de l'Ignon, les sentiers des Éoliennes et le sentier de la Marche à l'Etoile) sont des sentiers dont l'entretien incombe à la CCPSS. Pour maintenir un niveau d'entretien compatible avec leur labellisation ou leur fréquentation, un diagnostic de chaque sentier sera réalisé avec l'aide de l'association "Les Pas de Saint Seine". Cet état des lieux permettra d'établir une programmation pluriannuelle d'entretien qui pourrait être réalisé par les agents d'entretien de la CCPSS.

Divers : la présidente de la CCPSS a fait le point sur le dossier de fusion entre notre Communauté de communes et la Communauté de Communes de Forêt, Lavières et Suzon (Communes de Darois, Etaules, Messigny, Prenoie et Savigny-le-Sec). Plusieurs réunions ont déjà eu lieu entre les bureaux des deux collectivités pour aborder différents points comme la fiscalité, les statuts de la future assemblée, son siège social, la représentativité des communes, ou encore le nom retenu pour cette nouvelle communauté de communes.